Loire Atlantique

Rapport **développement durable**

2017

INTRODUCTION

1 / LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

A / La mise en œuvre du plan climat énergie départemental p.7
B / La maîtrise énergétique du patrimoine immobilier départemental..... p.8
C / Les déplacements..... p.10
D / Les déplacements professionnels et le plan de mobilité des agents p.11

2 / LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

A / La préservation des espaces et la protection des espèces..... p.15
B / Découvrir et comprendre les enjeux environnementaux pour bien se situer..... p.18
C / Une gestion raisonnée des déchets produits par le fonctionnement de la collectivité p.19

3 / LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

A / Les actions préventives au service de l'enfance et de la petite enfance..... p.23
B / Une politique jeunesse orientée vers l'intergénérationnel et le volontariat..... p.24
C / l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)..... p.25
D / L'inclusion sociale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap p.26
E / L'accès au logement et la lutte contre l'habitat insalubre..... p.28
F / Les équilibres territoriaux à travers la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de soutien aux territoires et l'aménagement numérique..... p.29
G / Les solidarités internationales..... p.30

4 / DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

A / Une commande publique engagée dans le développement durable p.33
B / Repenser une alimentation issue de produits locaux et respectueuse de l'environnement.... p.34
C / Pour un développement touristique durable et responsable..... p.36

5 / L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

A / L'action culturelle au service des solidarités éducatives, sociales et territoriales p.39
B / Le sport, facteur de bien-être et vecteur de lien social..... p.40
C / La lutte contre les discriminations et pour l'égalité des femmes et des hommes..... p.41
D / Promouvoir la participation et la co-construction citoyenne p.42

INTRODUCTION

Si l'année 2015 a été marquée par l'adoption de la loi sur la *Transition énergétique pour la croissance verte* et le succès de la COP21 à Paris, l'année 2016 s'est distinguée par le vote de la loi *Pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* le 20 juillet 2016. Cette actualité législative témoigne de l'urgence à agir dans ce domaine confirmée par la parution du rapport de la World Wide Fund For Nature (WWF) *Planète vivante 2016* selon lequel la population d'animaux vertébrés a diminué de 58 % entre 1970 et 2012.

Gouvernances internationales, nationales et locales sont directement concernées par cette dégradation de la biodiversité, essentiellement liée à la perte ou à la dégradation des habitats naturels. De part ses compétences, le Conseil départemental de Loire-Atlantique poursuit son action destinée à préserver et à protéger la biodiversité, notamment à travers sa politique en faveur des espaces naturels sensibles, ses aménagements destinés à protéger la faune sauvage lors des interventions sur les ouvrages d'art, ses modes de gestion des dépendances vertes et ses mesures de compensation écologique.

Fruit des efforts menés par le Département depuis de nombreuses années, l'hebdomadaire "La Vie" a classé en 2016 la Loire-Atlantique, département le plus écologique de France. Ce classement est essentiellement lié au dynamisme du territoire qui compte plus de 600 exploitations bio, un important réseau d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et aux nombreuses initiatives locales pour conduire la transition énergétique en privilégiant, chaque fois que cela est possible, les énergies renouvelables.

En 2016, le Département a poursuivi son triple engagement, inscrit dans son projet stratégique, pour une société solidaire, un territoire équilibré et pour la citoyenneté. L'ensemble des politiques publiques s'appuie sur une commande publique exemplaire pour tendre vers ce triple objectif, avec le plus souvent des actions transversales qui optimisent l'engagement de la collectivité. Cette transversalité accorde une part de plus en plus importante à la poursuite des finalités du développement durable. Il en est ainsi des rapprochements entre la politique mobilités, la politique sportive, la politique culturelle et les politiques en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en situation d'insertion sociale et professionnelle.

Chef de file de l'action sociale, le Département conjugue ses obligations en termes de soutien et d'accompagnement des enfants, des ménages en situation d'insertion sociale et professionnelle, des personnes âgées et des personnes handicapées avec la volonté de maintenir la cohésion sociale et les solidarités en tout point du territoire.

La commande publique qui représente 218,5 M€, constitue un levier important pour inciter les prestataires à proposer des biens et des services respectueux de l'environnement et favorisant l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap.

L'engagement citoyen du Département accorde une large place aux nouvelles technologies pour lesquelles la collectivité a engagé un plan ambitieux en faveur de l'aménagement numérique, afin notamment de favoriser la participation citoyenne à l'action publique.

Enfin, les mesures en termes de déplacements professionnels, de valorisation des déchets produits par l'activité des services et d'efficience dans le fonctionnement interne, attestent de la volonté institutionnelle d'être, chaque jour davantage, exemplaire en poursuivant le chemin engagé depuis plusieurs années en faveur du développement durable.

Conformément aux dispositions réglementaires, ce rapport couvrant l'année 2016 fait état de la situation en matière de développement durable à travers les politiques publiques et le fonctionnement interne de la collectivité. Il est articulé autour des cinq finalités du développement durable suivantes :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations,
- Des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables,
- L'épanouissement de tous les êtres humains.

1/ LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

L'origine anthropique du changement climatique est aujourd'hui communément admise, tant par la communauté scientifique que par la communauté internationale au sein de laquelle 195 États signaient en décembre 2015 l'accord de Paris sur la COP21 destinée à limiter le réchauffement climatique en dessous de 2° C par rapport aux niveaux de la période préindustrielle.

Rappelons que les émissions de gaz à effet de serre (CO_2, CH_4, N_2O et gaz fluorés) responsables du changement climatique sont essentiellement liées à l'utilisation de sources d'énergies carbonées comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel qui représentent 74 % de ces émissions. Selon le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, la France a diminué ses émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 10 % depuis 1990 (hors émissions liées à l'importation de produits manufacturés) grâce aux efforts d'atténuation dans tous les secteurs d'activités. Toujours selon la même source, les secteurs les plus émissifs sont les transports (29 %), le résidentiel tertiaire (20 %), l'industrie (18 %) et l'agriculture (16 %).

Le Département s'inscrit tout naturellement dans cette dynamique de réduction de gaz à effet de serre à travers la mise en œuvre du plan climat énergie départemental, la maîtrise énergétique du patrimoine immobilier et la politique mobilités en direction des usagers et des agents départementaux.

A / La mise en œuvre du plan climat énergie départemental

Le Département, conformément à son projet stratégique, conduit son action selon deux axes : le premier axe s'articule autour du développement d'une ingénierie au bénéfice des territoires et le deuxième axe consiste à intégrer les objectifs de la transition énergétique dans le fonctionnement de l'institution, notamment à travers la maîtrise énergétique des bâtiments et les mobilités.

Pour mémoire, le Département s'est fixé un triple objectif dans son plan climat énergie territorial adopté par l'assemblée départementale en décembre 2012 :

- Diviser par 3 les besoins énergétiques et diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, par rapport aux valeurs de 1990 ;
- Promouvoir la sobriété des comportements et l'efficacité des équipements ;
- Développer les énergies renouvelables et le soutien aux innovations dans le domaine de l'énergie.

Concernant le premier axe, l'effort en 2016 a porté sur l'accompagnement des acteurs locaux (communes et groupements de communes, agriculteurs, associations…) en faveur du développement des énergies renouvelables qui contribuent à l'indépendance énergétique et soutiennent l'économie locale tout en luttant contre le réchauffement climatique.

Pour la deuxième année consécutive, le Département a été reconnu Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Après la rénovation énergétique du collège de la Reinetière à Sainte-Luce, pour laquelle le Département a obtenu une subvention de 500 000€, une seconde opération exemplaire a été retenue en 2016. Il s'agit de la construction, à un très haut niveau de performance énergétique (bâtiment passif), d'un centre médico-social à Saint-Nazaire pour lequel le Département a bénéficié d'une subvention de 500 000€.

Visite de l'unité de méthanisation de Mortagne-sur-Sèvre avec le collectif de Machecoul, organisée par le Département et GRDF.

CoOpMétha, c'est quoi ?

La méthanisation, qui consiste à transformer des matières organiques en méthane renouvelable, présente un double intérêt en termes de lutte contre le réchauffement climatique. D'une part, elle capte les émissions "fugitives" de gaz à effet de serre principalement issues de l'agriculture et d'autre part, elle produit un gaz renouvelable qui se substitue aux énergies fossiles.

2016 a vu le lancement officiel et la montée en puissance du dispositif "CoOpMétha 44" (Coordination Opérationnelle pour le développement de la Méthanisation en Loire-Atlantique), qui regroupe, sous l'impulsion et l'animation du Département, de nombreux acteurs techniques, financiers, professionnels de la filière et formateurs. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'émergence de projets de méthanisation viables et pertinents sur l'ensemble du territoire. Plusieurs dizaines de rencontres, assorties de visites d'unités de méthanisation en fonctionnement, ont été organisées avec les acteurs de terrain comme les agriculteurs, les collectivités territoriales et les industriels. Ces rencontres commencent à porter leurs fruits puisque deux associations d'agriculteurs ont été créées suite à l'impulsion et l'accompagnement technique des services départementaux, et trois projets sont entrés en phase pré-opérationnelle à Machecoul, Pouillé-les-Coteaux et Loire-Auxence.

Le Département poursuit son soutien au développement des énergies renouvelables dites"citoyennes", en accompagnant le réseau Énergies citoyennes en Pays-de-la-Loire, constitué essentiellement d'associations, avec lequel le partenariat évolue vers une logique d'objectifs plus territorialisés en termes d'installations éoliennes ou solaires.

Plus ponctuellement, quelques communes ont bénéficié du conseil en ingénierie technique des services départementaux pour soutenir des projets d'énergies renouvelables sur leur territoire, comme une installation photovoltaïque couplée à l'utilisation d'un véhicule électrique à Corcoué-sur-Logne ou encore un parc éolien à Rouans pour lequel le Département est intervenu pour sélectionner l'opérateur éolien et conseiller la commune pour mettre en adéquation l'aménagement foncier et le projet éolien.

Enfin, la sensibilisation et la pédagogie sur la maîtrise énergétique se poursuivent, pour la troisième année consécutive, à travers les Défis Class'Energie dans les collèges. Intégrée au dispositif "Mon collège engagé pour l'environnement" cette action mobilise pour l'année scolaire 2016-2017, 11 établissements scolaires soit environ 5 500 élèves. Ainsi, avec le concours de l'association Alisée, ces collèges sont accompagnés méthodologiquement pour la mise en œuvre d'un projet d'établissement permettant de réaliser concrètement des économies d'énergie au cours de l'année scolaire. Des outils de mesures ainsi que des supports et des animations pédagogiques leurs sont proposés. Les collèges sont par ailleurs accompagnés par les services départementaux pour les actions techniques à mettre en œuvre et pour le suivi et l'analyse des consommations énergétiques.

Impact énergétique du numérique

Selon différentes études, les usages numériques représentent 10 % de la consommation électrique mondiale, notamment liée au fonctionnement des data center.

En 2013, une mesure des deux data center départementaux estimait à 140 00 kWh leur consommation annuelle, soit 14 000€. Pour limiter leur impact énergétique, des travaux de gros entretien du bâtiment hébergeant un des deux data center sont programmés pour la période 2019/2020 avec notamment pour objectif de réduire de 15 % la consommation énergétique du bâtiment. Par ailleurs, le Département envisage de renouveler ses serveurs pour des équipements moins énergivores.

B / La maîtrise énergétique du patrimoine immobilier départemental

Selon le service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le secteur tertiaire et résidentiel représentait en 2015, 45 % de la consommation d'énergie finale et 20 % des émissions de gaz à effet de serre.

Avec 82 collèges publics et 311 sites hébergeant des services départementaux ou des structures partenaires, le patrimoine immobilier départemental totalise une surface globale de 95 ha. Il constitue de ce fait un levier très significatif pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et un poste important en termes de réduction des dépenses liées à la facture énergétique.

Cette année encore, les consommations énergétiques enregistrent une diminution, après correction climatique, de 3,91 %, soit une baisse globale de 12,36 % par rapport à l'année de référence (2011-2012). Entre 2011 et 2016, la consommation moyenne en kWh/m² est ainsi passée de 157,43 à 137,96.

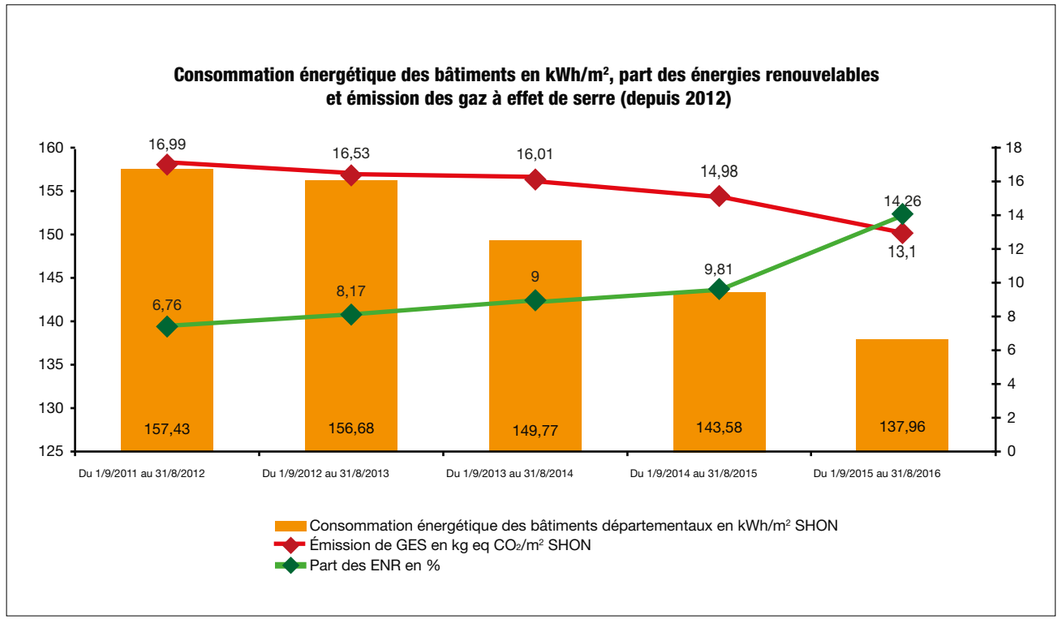

Sur la même période, le recours aux énergies renouvelables (ENR) est en constante progression puisqu'elles représentaient pour l'année 2015-2016, 14,26 % du bouquet énergétique. Cette part significative est essentiellement liée aux nouveaux marchés d'électricité, au raccordement de plusieurs bâtiments aux réseaux de chaleur et à la mise en service du nouveau collège de Saint-Philbert alimenté par une chaufferie bois.

Sobriété des comportements liée aux nombreuses actions de sensibilisation des gestionnaires et agents techniques de maintenance des collèges, des collégiens et des agents départementaux, optimisation des contrats d'énergie gaz et électricité et rénovation thermique des bâtiments, ont permis de réduire significativement la facture énergétique de la collectivité (hors carburant du parc automobile). Les économies réalisées par rapport à l'année de référence s'élèvent à 643 366€ TTC. En valeur cumulée depuis 2011, les économies d'énergie représentent 1 800 000€ TTC. Quant aux émissions des gaz à effet de serre, elles ne cessent de diminuer pour représenter en 2016, 13,10 kg de CO_2/m^2, enregistrant une baisse notable par rapport à l'année de référence de 22,9 %.

En décembre 2016, le Département a adopté son nouveau schéma immobilier qui intègre les évolutions liées au monde du travail (télétravail), l'expérience en termes de construction innovante (bâtiments BBC et passifs) ainsi que la compétence et l'expertise acquises depuis 2011 en termes de maîtrise énergétique. Ce dernier point constitue une des dix grandes orientations du nouveau schéma immobilier. Il s'appuie sur de nouvelles actions, comme le recours aux contrats de performance énergétique qui incluent un intéressement et des pénalités pour les prestataires chargés de la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de certaines installations techniques. Ces nouvelles actions viendront renforcer les efforts du Département.

Le collège la Reinetière de Sainte-Luce fait peau neuve

Cette première réhabilitation énergétique de type Bâtiment basse consommation (BBC) pour un collège consiste en une isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments par l'extérieur, le remplacement des menuiseries extérieures simple vitrage, l'optimisation de la ventilation et le remplacement de la production de chauffage. Le gain énergétique attendu par rapport à la consommation conventionnelle de référence est de 40 % sur les deux bâtiments à usage d'enseignement. Cette réhabilitation confère désormais au collège de La Reinetière construit en 1976 un meilleur confort et une esthétique résolument contemporaine.

C / Les déplacements

Selon le Ministère en charge de l'énergie, le secteur des transports enregistre une légère diminution de ses consommations d'énergie pour représenter en 2014, 32,5 % de la consommation d'énergie finale, dont 79,8 % est absorbé par le transport routier. Avec 29 %, le secteur des transports représente un tiers des émissions de gaz à effet de serre.

En 2016, le réseau de transports départemental Lila enregistre une progression de sa fréquentation globale avec 4 431 156 voyages (4 000 000 en 2015). Selon les mêmes modes de calcul utilisés en 2015, l'ensemble du réseau de transport départemental a permis d'économiser 13 911 t. de CO_2.

Pour la troisième année consécutive, la hausse de fréquentation la plus importante reste celle de la ligne Lila Premier, ligne à haut niveau de service, qui avec 65 services quotidiens demeure la première ligne du réseau départemental. À elle seule, la ligne Lila Premier enregistre une augmentation de sa fréquentation de 18,3 % par rapport à l'année précédente.

En 2016, un effort significatif a été porté sur l'information des voyageurs afin de garantir l'attractivité du réseau. C'est ainsi qu'a été créée une application mobile offrant aux usagers une information en temps réel sur les perturbations du réseau. Par ailleurs, la localisation précise de l'emplacement des arrêts est désormais consultable en ligne et la géo-localisation des autocars sur certaines lignes permet aux voyageurs de connaître précisément leur temps d'attente aux points d'arrêt. Cette application est particulièrement utile aux malvoyants puisqu'elle leur signale via leur smartphone l'arrivée prochaine au point d'arrêt choisi, réduisant ainsi leur appréhension lors du trajet.

© Christiane Bouroy/UDAP44/Conseil départemental de Loire-Atlantique

Initié en 2009, le covoiturage représente une solution de mobilité peu coûteuse et respectueuse de l'environnement, en particulier dans les secteurs à faible densité démographique. Cette action consiste à labéliser et sécuriser les aires de covoiturage, développer et animer un service Internet de mise en relation, accroître les actions de sensibilisation tout en permettant le covoiturage spontané de proximité par la matérialisation de zones de prise en charge et de points stop. L'objectif de 200 aires de covoiturage a été dépassé en 2016 puisque le Département proposait 215 aires de covoiturage représentant 3420 places de stationnement. Quant au site de covoiturage, il enregistrait à la même date 268 113 inscrits.

Le CO_2 économisé par les aires de covoiturage

Sur la base de deux personnes covoiturant, d'un taux d'occupation de 70 % des aires de stationnement, d'une distance moyenne de kilomètres parcourus aller/retour de 54,6 km (enquête INSEE), du nombre de jours travaillés estimé à 220 et de 174 g de CO_2 par km parcouru (référentiel ADEME), on estime à 5 003 tonnes le CO_2 économisé par le covoiturage en 2016.

2394 véhicules stationnés sur les aires x 54,6 km x 220 jours x 174 g de CO_2 = 5003 t de CO_2.

Depuis 2012, ce sont quelques 21 754 t. de CO_2 qui ont été économisées par le covoiturage. À titre indicatif, le transport routier en Loire-Atlantique émet environ 3 M t. de CO_2 par an.

Politique vélo, le Département change de braquet

Bon pour la santé et pour l'air que l'on respire, la pratique du vélo sous toutes ses formes est de plus en plus soutenue par les pouvoirs publics. Depuis les années 90, le Département mène une politique volontariste en faveur du vélo par la réalisation d'itinéraires touristiques ou de loisirs. Ainsi, le plan départemental vélo, adopté en 2007, a permis de porter le réseau cyclable de 128 à 400 km à la fin 2016 tout en soutenant 37 projets locaux en lien avec le vélo.

À la croisée des politiques de déplacement, de tourisme et des activités de pleine nature, la politique vélo change de braquet et se donne pour ambition un plan d'action poursuivant trois enjeux :
- Développer l'éducation et la sensibilisation à l'usage du vélo sous toutes ses formes (déplacements utilitaires, touristiques, sportifs et de loisirs),
- Construire un projet de territoire partagé avec l'ensemble des acteurs du vélo,
- Poursuivre l'investissement départemental en matière d'aménagements et d'équipements avec un budget de 20 M€ (hors soutien aux territoires) d'ici 2027.

Cette politique ambitieuse inscrite au projet stratégique et intitulée "La Loire-Atlantique à vélo" a été adoptée par l'assemblée départementale le 20 mars 2017.

© Olivier Jouvet/Département de Loire-Atlantique

Depuis février 2016, le Département propose un titre de transport dématérialisé, le m-tickets Lila combiné avec les réseaux urbains et disponible depuis les services numériques de ses partenaires stran.fr et tan.fr.

En 2017, la compétence transport sera transférée, dans le cadre de la loi relative à la Nouvelle Organisation territoriale de la République, à la Région Pays-de-la-Loire.

D / Les déplacements professionnels et le plan de mobilité des agents

Les déplacements professionnels et la participation de l'employeur aux déplacements domicile – travail représentent un poste important dans le fonctionnement de la collectivité. Les dépenses de fonctionnement de ce secteur d'activité représentent 2,5 M€ chaque année et sont réparties de la manière suivante :

- Voiture : 82,10 %
- Transports en commun (y compris pour les formations) : 7,60 %
- Participation domicile - travail : 10,19 %
- Vélo : 0,11 %

C'est pourquoi le Département a engagé une réflexion en 2015 destinée à diversifier l'offre de mobilité, à accroître la mutualisation de l'usage du parc automobile, à optimiser la gestion des déplacements professionnels et à sécuriser leur usage.

Dans une perspective éco-responsable et collaborative, le Département a conduit un certain nombre d'actions en 2016 afin de proposer une alternative à l'utilisation de la voiture. C'est ainsi qu'a été expérimentée la mise à disposition sur quatre sites nantais de 6 cartes d'abonnement annuelles TAN.

La généralisation de cette action en 2017 est destinée à promouvoir les transports en commun et à remplacer les 8 000 tickets TAN par des cartes d'abonnement professionnel. D'autre part, le déploiement de vélos s'est poursuivi portant à 82 le nombre de vélos dans les sites départementaux, dont 44 vélos classiques, 34 vélos à assistance électrique et 4 vélos pliants. Depuis 2016, la plupart de ces moyens de transport est directement gérée par l'application informatique de réservation de véhicules. Enfin, un espace collaboratif "Mobilacteurs" regroupant les agents départementaux intéressés par les questions de mobilité a été créé en 2016.

Dans le cadre du renouvellement du plan de mobilité mis en œuvre par convention avec Nantes métropole et son réseau de transports urbains la SEMITAN en 2012, le Département a mené une enquête auprès de l'ensemble du personnel pour mieux connaître les modes de transport liés aux déplacements domicile-travail. Par rapport à l'enquête de 2010 limitée aux agents de Nantes métropole, l'utilisation de la voiture en solo, des transports publics urbains et du covoiturage diminue alors que la part de la marche, du vélo et des transports publics interurbains augmente.

En 2016, 1 110 agents ont bénéficié de la participation de la collectivité aux abonnements aux transports collectifs pour un montant de 260 890 €.

Un parc auto en transition

Fin 2016, le parc auto (hors Loire-Atlantique Matériel et Travaux) constitué de 629 véhicules moteur comptait 200 véhicules dits "propres", dont 195 GPL et essence, 1 hybride et 4 électriques.

Depuis quelques années, les incitations nationales et règlementaires conduisent la politique de renouvellement du parc auto à acquérir des véhicules peu émissifs en gaz à effet de serre. C'est ainsi que 6 véhicules électriques ont été commandés en 2016. Cette politique se poursuivra en 2017 puisque le Département bénéficie en 2017 d'une prime dans le cadre du dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) qui lui permettra d'acquérir 14 véhicules électriques supplémentaires. Par rapport à l'année 2015, l'utilisation de la voiture dans le cadre des déplacements professionnels diminue puisque le kilométrage global du parc auto a enregistré une baisse de 550 000 km. Cette baisse combinée aux modes alternatifs (transports en commun, vélo, véhicules "propres") a permis de diminuer les émissions de CO_2 de 68 tonnes par rapport à 2015, soit une baisse de 6,6 %.

2/ LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

L'année 2016 a été marquée par l'adoption le 20 juillet de la loi P*our la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages*. Loi qui crée l'Agence nationale pour la biodiversité et qui institue deux principes, celui de non régression selon lequel la protection de l'environnement dans les textes ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante et celui de solidarité écologique qui reconnaît l'incidence des activités humaines sur la biodiversité. Par ailleurs, elle confirme le principe pollueur - payeur ainsi que la séquence : éviter – réduire – compenser.

Comme l'atteste le rapport *Planète vivante* publié le 27 octobre par le Fonds mondial pour la nature, la biodiversité des espèces est de plus en plus menacée. C'est ainsi que 58 % de la population des vertébrés a disparu ces quarante dernières années, essentiellement les espèces d'eau douce qui enregistrent un effondrement de 81 %.

Cette sixième extinction des espèces est liée à la destruction et la dégradation des milieux de vie sous l'effet des activités humaines, des pollutions diverses, de la surexploitation des espèces sauvages, de l'introduction d'espèces invasives et du changement climatique.

A / La préservation des espaces et la protection des espèces

Le Département a adopté en octobre 2012 un Plan départemental en faveur des espaces naturels, articulé autour de 4 axes majeurs :

- Préserver plus d'espaces naturels par une gestion départementale associant différents acteurs,
- Valoriser les espaces naturels en lien avec les politiques départementales,
- Développer des partenariats pour la préservation des milieux naturels et des continuités écologiques,
- Favoriser la conciliation entre préservation des milieux naturels et activités.

En 2016, la préservation des espaces s'est poursuivie par l'acquisition de 25,3 ha d'espaces naturels essentiellement sur le site de la Fontaine aux Bretons à Pornic (10,6 ha) ainsi que sur les vallons du Gobert et de la Seilleraye à Mauves-sur-Loire, portant le patrimoine départemental à 1188,3 ha. Par ailleurs, le Département gère avec le concours des acteurs locaux 4 790 ha de milieux naturels (voies navigables et propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres).

Les contrats Loire-Atlantique Nature

L'accompagnement des acteurs œuvrant durablement à la connaissance du patrimoine naturel départemental, à la préservation des milieux ainsi qu'à la sensibilisation à l'environnement s'est accru à travers les Contrats Loire-Atlantique Nature. Ces contrats ont permis de soutenir en 2016 les 13 acteurs départementaux suivants : Bretagne vivante, le Centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes-ONIRIS, la Ligue de protection des oiseaux de Loire-Atlantique, l'Office national des forêts, la Fédération départementale des chasseurs, le Groupe mammalogique breton, la Société nationale de protection de la nature, la Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique, la Fédération des amis de l'Erdre et les communes de Préfailles, Le Cellier, Corcoué-sur-Logne et Saint-Aignan-de-Grandlieu.

La mise en œuvre partenariale du plan s'est poursuivie à travers un certain nombre d'actions phares comme :

- le développement des comités de gestion comme instances d'animation et de vie des sites naturels propriétés départementales,
- l'implication renforcée du Département sur l'estuaire de la Loire en devenant animateur du site Natura 2000 de l'estuaire à compter du 1er janvier 2016, en complément de son rôle en tant que gestionnaire des terrains du conservatoire du littoral,
- La prise en compte des aspects ethnosociologiques dans la gestion des espaces comme le recueil de témoignages sur l'histoire récente du lac de Grand Lieu.

Au-delà de la protection des espaces naturels, les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels périurbains (PEAN) constituent un dispositif partenarial destiné à restituer à l'agriculture des espaces menacés par l'étalement urbain. Ils disposent de programmes d'action comme à Guérande où la ville a engagé une action pour chasser les constructions illicites (cabanes) ou l'implantation de caravanes qui participent au mitage de l'espace agricole et à la dégradation des eaux.

En 2016, le Département totalisait 3 PEAN représentant 19 924 ha : le PEAN de Saint-Nazaire nord, le PEAN des vallées de l'Erdre, du Gesvres et du Cens et le PEAN du coteau Guérandais et du plateau de la Turballe dont le projet d'extension sur les communes de Batz-sur-Mer (124 ha) et de Piriac-sur-Mer (598 ha) devrait être finalisé courant 2017.

Les partenariats avec les organismes et associations naturalistes permettent de mieux prendre en compte la biodiversité dans les politiques publiques départementales comme l'illustrent les collaborations dans le cadre de l'entretien des ouvrages d'art. Ainsi, les nombreux interstices et cavités des ponts constituent de formidables refuges pour les chauves-souris notamment les ouvrages situés au-dessus d'une rivière qui attirent de très nombreux insectes. Afin de protéger ces espèces menacées, lors des opérations d'entretien et de travaux, le Département a signé une convention de partenariat en 2012 avec le Groupe Mammalogique Breton pour que les ponts réhabilités fassent systématiquement l'objet d'une expertise sur 3 ans. En 2016, 7 ponts ont fait l'objet de prestations particulières (maintien de fissures, mise en place de gîtes) et 27 ponts ont été évalués après travaux sur la recolonisation ou l'utilisation de ces ouvrages par les chauves-souris.

© Olivier Lambert - ONIRIS

Les services insoupçonnés des insectes pollinisateurs

Selon le Commissariat général au développement durable, les pollinisateurs jouent un rôle crucial dans la production alimentaire. Une première évaluation (EFESE) réalisée en 2010 montre que la production végétale destinée à l'alimentation humaine directement liée à la pollinisation des insectes représente en France une valeur comprise entre 2,3 et 5,3 milliards d'euros, soit entre 5,2 % et 12 % de la valeur totale de ces productions.

En Loire-Atlantique depuis 2014, le Centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes (CVFSE-ONIRIS) mène un travail de prospection des abeilles sauvages sur les espaces naturels propriétés du Département. Ces études mettent en lumière l'originalité et le rôle essentiel des abeilles sauvages pour la pollinisation, le brassage génétique et la reproduction des espèces. Ils soulignent la diversité de ces espèces et la responsabilité patrimoniale du Département à leur égard : 200 espèces ont été identifiées, dont quelques unes revêtent des enjeux de conservation importants, sur les 19 espaces naturels prospectés jusqu'en 2016, avec une richesse particulière relevée sur le littoral.
Les connaissances produites sont diffusées auprès du grand public à travers des actions de sensibilisation réalisées pour le programme "Balades en nature" et donnent lieu à des préconisations pour la gestion des espaces naturels.

L'indicateur de gestion durable du territoire

L'indicateur de gestion durable du territoire représente, sur une période de 3 ans, le rapport entre les surfaces imperméabilisées par le Département au titre de ses aménagements et les surfaces protégées. Pour rendre compte de cet indicateur, ont été retenues les surfaces imperméabilisées par le domaine routier, les pistes cyclables et le patrimoine immobilier (dont les collèges de Savenay et de Pontchâteau en 2016, les réhabilitations des collèges d'Herbignac et Vallet ayant fait l'objet d'une végétalisation des toitures de 1 125 m²). En additionnant ces surfaces, 25,67 ha ont été imperméabilisés entre 2014 et 2016, alors que sur la même période 150,6 ha, en propriété propre,ont été protégés, soit 5,8 fois plus.

Surfaces imperméabilisées en propriété

	Aménag. routiers	Pistes cyclables	Patrimoine immobilier
2014	3,8 ha	1,5 ha	0,69 ha
2015	3,0 ha	3,0 ha	2,82 ha
2016	8,4 ha	0,43 ha	2,03 ha
Total	**15,2 ha**	**4,93 ha**	**5,54 ha**

Surfaces protégées

	en propriété ENS	hors propriété PEAN	mesures compensatoires
2014	80 ha	19 924 ha	1,3 ha
2015	44 ha	-	0 ha
2016	25,3 ha	-	0 ha
Total	**149,3 ha**	**19 924 ha**	**1,3 ha**

© Paul Pascal - Département de Loire-Atlantique

En 2016, le Département a acquis, au titre des espaces naturels sensibles, 10,6 ha à la Fontaine aux Bretons.

Tous éco-citoyens
Mon collège engagé
pour l'environnement

Mon collège engagé pour l'environnement, une co-construction exemplaire

Le Département souhaite éveiller la conscience des adolescents aux enjeux environnementaux et leur donner des outils pour devenir de véritables "éco-citoyens", en étroite collaboration avec les services de l'Éducation Nationale. C'est ainsi qu'un certain nombre d'actions ont été co-construites dans le cadre de véritables projets d'établissements assurant une continuité éducative entre les enseignements qui abordent aujourd'hui les questions environnementales et les différents temps et lieux de vie que l'élève côtoie sur son établissement. Pour accompagner ces projets d'établissements, le Département, avec le soutien de l'Éducation Nationale et des associations d'éducation à l'environnement, anime des ateliers d'échanges. Depuis 2014, une quinzaine d'ateliers ont réuni plus de 150 personnes aux fonctions différentes et intervenant dans divers établissements (Principaux, gestionnaires, infirmiers, assistants d'éducation, enseignants, agents de maintenance et de restauration…). Par ailleurs,14 associations ressources soutenues par le Département interviennent également en animation pédagogique dans les établissements afin d'illustrer et d'enrichir les projets.

Pour l'année scolaire 2016-2017, le Département a co-construit une cinquantaine de projets d'éducation à l'environnement dans les collèges destinés à 17 000 collégiens (16 000 en 2015).

B / Découvrir et comprendre les enjeux environnementaux pour bien se situer

S'inscrire dans le développement durable suppose une bonne connaissance des enjeux environnementaux en appréhendant aussi précisément que possible les multiples et complexes interactions entre les activités humaines et leurs milieux. Connaissance qui passe nécessairement par une sensibilisation, dès le plus jeune âge, aux milieux écosystémiques dans lesquels se révèle toute la richesse de la biodiversité végétale et animale. C'est pourquoi le Département s'est doté d'un équipement destiné à faire connaître l'une des plus belles zones humides d'Europe, La Maison du lac de Grand-Lieu, tout en développant depuis plusieurs années des actions de sensibilisation en direction des jeunes et des adultes.

À la découverte de la deuxième zone ornithologique de France

La Maison du lac de Grand-Lieu dont le pavillon ouvert sur le lac de Grand-Lieu permet de découvrir la deuxième réserve ornithologique de France abritant plus de 270 espèces d'oiseaux, a accueilli en 2016, 14 784 visiteurs, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2015 ainsi que 105 classes représentant 2 629 élèves.

La gouvernance et les liens avec les acteurs du territoire ont été fortement renforcés à travers la mise en place des Collèges scientifique et pédagogique ainsi que du Conseil d'orientation qui participent pleinement aux réflexions de développement de ce nouvel équipement. 2016 marque également la préparation du Colloque européen sur les lacs de plaines qui se déroulera en février 2017. Enfin, la Maison du Lac est partie prenante, avec l'ensemble des acteurs du territoire, des réflexions pour le développement touristique autour du lac de Grand-Lieu. La valorisation des complémentarités entre les différentes offres du territoire est ainsi au cœur de la stratégie de développement de la Maison du Lac qui contribuera à créer une "destination Grand-Lieu".

Enfin, pour compléter cette sensibilisation, le Département organise et anime le programme annuel des "Balades en nature" mis en place avec le concours de ses partenaires associatifs. En 2016, 90 sorties à destination du grand public, animées par 16 structures partenaires sur 43 sites naturels départementaux ont accueilli 1 084 visiteurs (926 en 2015).

C / Une gestion raisonnée des déchets produits par le fonctionnement de la collectivité

En août 2015, conformément aux dispositions de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la compétence relative aux déchets a été transférée à la Région. Il n'en demeure pas moins que la collectivité porte une attention particulière aux déchets produits par le fonctionnement des services départementaux. La meilleure façon de traiter la question des déchets consiste à ne pas en produire. C'est ainsi que le Département s'est engagé depuis 2009 à diminuer ses consommations de papier. Après une légère augmentation des consommations en 2015 probablement liée à l'intégration du Centre Départemental Enfance Famille, ces dernières ont diminué passant de 93,62 tonnes en 2015 à 90,89 tonnes en 2016. Rapportées à l'effectif départemental (hors assistants familiaux, la Maison départementale des personnes handicapées et le laboratoire Inovalys), les consommations de papier par agent poursuivent leur diminution pour représenter en 2016, 22,82 kg contre 23,66 kg en 2015. Cette tendance devrait se confirmer dans les années à venir par la dématérialisation croissante des documents, la diminution des grammages des papiers utilisés par les services et une sensibilisation des agents à la préservation des ressources.

L'autre façon de traiter la question des déchets consiste à procéder à leur valorisation, notamment à travers des filières de recyclage ou de réutilisation après transformation. Il en va ainsi des papiers collectés dans les services par des associations relevant du secteur intermédiaire employant des personnes en situation d'insertion professionnelle. En 2016, la collecte de papiers s'élevait à 140 tonnes.

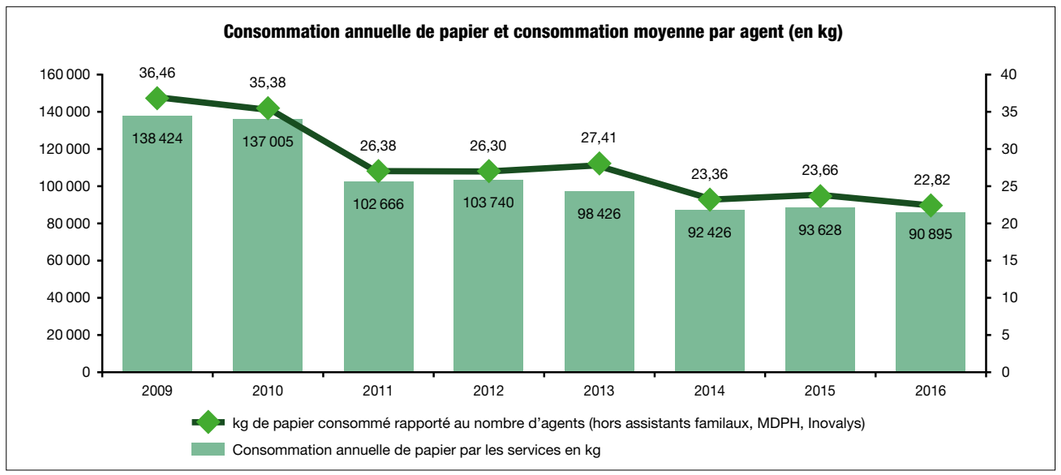

Par ailleurs, la plateforme logistique située à Gesvrine a récupéré en 2016, 8,82 tonnes de métal destiné au recyclage et 3 481 cartouches d'encre, dont 2 169 ont été réutilisées après traitement. En 2016, la modernisation du parc informatique s'est traduite par la collecte et la valorisation de 30 tonnes d'unités centrales, périphériques et écrans, confiées à un prestataire pour démantèlement et recyclage. Les composants récupérés sont soit réassemblés soit recyclés afin d'être intégrés dans la fabrication d'autres matériels informatiques.

Enfin, le service en charge de la maintenance des véhicules et engins d'exploitation et de la réalisation de travaux d'entretien et de sécurisation du domaine routier départemental (LAMT) organise la pré-collecte de tous les déchets générés par les activités du service dont certains font l'objet d'une valorisation énergétique pour produire du combustible et d'autres d'une valorisation matière via des filières de recyclage. Seule, une partie infime des déchets est enfouie dans une installation de stockage de déchets inertes.

3/ LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Le Département est au cœur de l'action sociale pour laquelle il consacre près de la moitié de son budget. Par son maillage territorial et l'organisation déconcentrée de ses services, il intervient en tous points du territoire pour accompagner les citoyens les plus démunis à tous les âges de la vie. Actions de prévention dès la petite enfance, protection des mineurs, accompagnement des familles et des allocataires du RSA, actions d'inclusion des personnes âgées et des personnes handicapées, sont autant de domaines d'interventions qui contribuent à la cohésion sociale et à la solidarité entre les territoires et les générations.

A / Les actions préventives au service de l'enfance et de la petite enfance

Intervenant en amont de situations parfois de plus en plus complexes, les actions de prévention sont essentielles, notamment les actions qui permettent d'instaurer ou de restaurer un lien harmonieux entre les parents et les enfants afin que ces derniers se développent en pleine possession de leurs capacités physiques, psychiques et relationnelles.

Au titre de la prévention auprès des familles isolées et de leurs enfants, 22 lieux d'accueil (21 en 2015) poursuivent des animations dans les salles d'attente en amont des consultations d'enfants et 9 sites supplémentaires sont en projet pour 2017. S'appuyant sur les ressources locales (psychomotriciens, éducateurs, psychologues, ...) ces sites proposent toute une palette d'animations autour du conte, de la lecture ou de la musique. En parallèle, les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) animent des ateliers collectifs sur les questions d'allaitement, de nutrition ou de préparation à la naissance.

En 2016, un accent particulier a été porté sur des formations de perfectionnement en matière d'accompagnement de l'allaitement à destination des puéricultrices, médecins et sages-femmes de PMI, ainsi que des sages-femmes libérales des territoires concernés. En tout, ce sont 117 professionnels qui ont bénéficié d'une journée de formation permettant une montée en compétence pratique et théorique, notamment dans le but de développer en 2017 des ateliers allaitement sur les territoires qui en manquent. Ces ateliers collectifs offrent, dès la période prénatale, des formes de soutien entre pairs et des espaces de partage de bonnes pratiques tout en favorisant le lien social.

Afin de développer les compétences psycho-sociales des parents et des enfants, le Département a poursuivi en 2016 l'expérimentation PANJO, destinée à promouvoir précocement les liens d'attachement parents-enfants, dans les familles se sentant isolées. Les puéricultrices de la délégation de Châteaubriant contribuent à une étude scientifique qui vise, dans une approche innovante, à démontrer l'efficacité de leurs visites à domicile.

Comment le design de service dynamise la protection maternelle et infantile

À partir des attentes des usagers de la Protection maternelle et infantile et de la maternité de Saint-Nazaire, le Département a engagé une réflexion créative associant les professionnels de la périnatalité afin d'orienter au mieux les parents en devenir par une meilleure connaissance et compréhension des rôles des professionnels du secteur. Le support de communication «devenir parent» ainsi créé se présente sous la forme de «cartes de liens» autour de la naissance qui proposent un meilleur soutien et accompagnement aux familles de Saint-Nazaire où cette démarche est en cours d'expérimentation.

Parrainer un enfant près de chez soi est un geste de solidarité et de partage qui permet à des jeunes de s'épanouir et grandir sereinement. C'est pourquoi le Département soutient l'action de plusieurs associations (Parrain par Mille, le Secours catholique, ...) qui interviennent de manière préventive auprès de familles isolées en créant un réseau de sociabilité autour de l'enfant. Le parrainage de proximité est une solution simple et bénéfique pour tous, mise en place dans l'intérêt de l'enfant, à la demande des parents ou des responsables légaux. Il concerne des enfants ou des adolescents vivant dans leur famille, le plus souvent monoparentales et isolées ou pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Le parrainage de proximité peut ponctuellement constituer une réponse aux familles qui traversent des situations d'isolement familial, social ou culturel. En 2016, 116 parrainages ont été réalisés (97 en 2015).

B / Une politique jeunesse orientée vers l'intergénérationnel et le volontariat

Parce que le lien entre générations constitue une composante essentielle de la cohésion sociale, en termes de soutien, de solidarité et d'accompagnement, le Département a engagé un certain nombre d'actions destinées à maintenir ce lien. Face au vieillissement de la population et afin d'assurer l'inclusion sociale des jeunes, il soutient les associations favorisant le lien social entre générations. Ainsi en 2016, le Département, dans le cadre de sa politique jeunesse citoyenneté, a soutenu 27 projets dans différents domaines comme l'aide aux devoirs des enfants, le service civique de jeunes s'engageant dans l'accompagnement à domicile de personnes âgées ou l'habitat intergénérationnel…

Bientôt un nouveau centre départemental enfance famille

Suite à l'intégration dans les services départementaux du Centre départemental enfance famille (CDEF) le 1er janvier 2015, le Département s'est engagé à améliorer les conditions matérielles d'accueil des enfants confiés et le travail des équipes. Construit après guerre, le CDEF n'est plus adapté aux fonctions de l'établissement. L'assemblée départementale a donc voté lors du BP 2016, le principe de sa reconstruction sur site à Saint-Sébastien-sur-Loire. Les futurs bâtiments offriront un accueil et un fonctionnement optimisés, axés autour de plusieurs pôles :

- Les lieux de rencontre parents/enfants,
- L'hébergement sur site d'une quarantaine d'enfants de 0 à 16 ans,
- L'administration et les locaux techniques.

Une démarche de design de service accompagne ce projet afin de repenser les espaces de lieux de vie à partir des besoins et des attentes des enfants. Estimé à 16,5 M€ et destiné à accueillir 116 enfants, ce projet verra le jour fin 2020.

© Paul Pascal - Département de Loire-Atlantique

En 2016, le Département a accompagné plus de 200 jeunes en service civique.

Par ailleurs, le Département favorise l'engagement solidaire associatif des jeunes à travers les structures encourageant le bénévolat pour des actions de solidarité et le vivre ensemble comme l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ou le service civique dans les établissements scolaires situés en ZEP. En 2016, le Département a ainsi accompagné plus de 200 jeunes en service civique et projette de s'engager en 2017 dans le recrutement direct de jeunes en service civique et l'accompagnement des collectivités territoriales afin de permettre au plus grand nombre de jeunes de trouver une mission de volontariat dans le cadre de ce dispositif.

C / l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Pour la première fois en 2016, le nombre de ménages allocataires du RSA a diminué de l'ordre de 1022 allocataires par rapport à 2015 pour représenter 28 801 allocataires. Sur les 6 200 allocataires accompagnés par les unités emploi, 1 100 ont accédé à un emploi ordinaire, 2 756 ont bénéficié de contrats aidés dans le secteur non marchand et 236 de contrats "initiative emploi" dans le secteur marchand.

L'année 2016 a également été marquée par le lancement du projet passerelles consistant à rapprocher via les unités emploi les demandeurs d'emploi et les entreprises. Le dispositif "RH+" a été réorienté afin de sensibiliser les petites entreprises aux enjeux de l'insertion et de les inciter à favoriser l'insertion des allocataires du RSA. Enfin, le Département a soutenu financièrement 8 entrepreneurs en parcours d'insertion et 78 créateurs relevant de minima sociaux ont bénéficié d'une prime à l'insertion par la création d'activité.

Animés par des professionnels du Département, les groupes Ressources ont mobilisé une centaine d'allocataires sur des thématiques facilitant le retour à l'emploi, l'accès aux droits et à la santé, la mobilité et les déplacements. Réunis le 17 juin 2016, les allocataires ont participé à six ateliers dont certaines propositions seront reprises dans l'élaboration de la stratégie départementale d'insertion.

Action logistique transport, un exemple réussi d'accès à l'emploi

Partant des besoins en recrutement du secteur logistique transport, l'unité emploi ouest de la délégation Nantes a mobilisé des allocataires du RSA afin de les sensibiliser aux métiers liés à ce secteur. Cette action partenariale passe par une phase de découverte à travers des visites d'entreprises, des rencontres avec les professionnels et des ateliers collectifs, destinée à finaliser et à valider les projets professionnels des allocataires du RSA. Au terme de cette phase exploratoire et de validation, les candidats intègrent un emploi ou une formation professionnelle. En 2016, sur 18 candidats engagés dans la phase de validation, 12 ont accédé à un emploi.

L'accès et le maintien dans le logement est une priorité pour le Département dont l'assemblée a adopté le 20 juin 2016 le nouveau Plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD). Au cœur de ce dispositif, le Fonds de solidarité logement (FSL) a concerné 7 004 ménages en 2016 pour l'accès ou le maintien dans un logement et pour le paiement des factures d'énergie. Parallèlement, 1 049 ménages ont été accompagnés par des associations conventionnées par le Département dans leurs difficultés d'accès ou de maintien dans le logement.

D / L'inclusion sociale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Parce qu'elle permet l'accès à l'emploi, aux infrastructures, aux services sociaux, culturels et économiques afin de participer pleinement à la vie en société, l'inclusion sociale figure au premier plan des politiques départementales. Ce positionnement contribue à la cohésion sociale et à la solidarité entre les territoires et les générations.

Ainsi, au-delà des missions d'aide, d'accompagnement et d'information des quelques 80 000 personnes en situation de handicap sur le territoire, le Département mène une politique d'emploi très affirmée en direction de cette population, qu'il s'agisse de l'emploi direct dans les services départementaux ou de l'emploi indirect à travers la commande publique confiée à des entreprises et des services d'aide par le travail (ESAT) et des entreprises adaptées (EA). Cette politique passe par le recrutement, l'aménagement des postes de travail, l'accompagnement des parcours professionnels et le maintien dans l'emploi. C'est ainsi que 215 agents ont bénéficié en 2016 d'actions favorisant l'intégration et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés. Depuis 2005, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap n'a cessé de progresser pour atteindre en 2016, 8,23 % de l'effectif départemental avec 355 travailleurs handicapés. Si l'on inclut l'emploi indirect via la commande publique, le taux atteint 9,42 % alors que l'obligation légale est de 6 %. En 2016, le recours au secteur protégé a permis d'employer 43,36 équivalent temps plein (unités bénéficiaires) pour notamment l'entretien d'espaces naturels, le nettoyage d'abribus ou l'entretien d'espaces verts.

Les marchés réservés, un outil de professionnalisation

La bibliothèque départementale de Loire-Atlantique a externalisé la reliure d'une partie de ses ouvrages au profit d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail. 2 300 ouvrages lui sont ainsi confiés annuellement. Parallèlement à cette externalisation, l'ESAT a mis à disposition de la bibliothèque 2 travailleurs handicapés qui ont, depuis, intégré les effectifs départementaux. Ces travailleurs ont gagné en autonomie, en confiance et ont vu leur responsabilité augmenter.

Le suivi de l'agenda programmé d'accessibilité

Adopté en 2015, l'agenda d'accessibilité programmé des bâtiments publics départementaux a conduit en 2016 à la mise en place d'actions destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, parmi lesquelles :

- Les études et travaux sur le patrimoine permettant d'intégrer les indicateurs définis par le projet stratégique,
- L'installation de 38 boucles à induction magnétique (BIM) dans les accueils de 23 sites et salles de réunion pour communiquer avec les personnes malentendantes,
- La sensibilisation à l'accueil du public en situation de handicap pour les agents d'accueil des bâtiments administratifs et culturels,
- La rédaction et la diffusion de guides aux professionnels apportant des compléments techniques ou réglementaires dans la mise en œuvre de l'accessibilité des bâtiments.

Dans le cadre du projet stratégique, une attention particulière est portée sur les jeunes en situation de handicap éloignés de l'emploi pour lesquels le Département s'engage à faciliter l'accueil au sein de la collectivité (100 jeunes) ou d'associations partenaires (50 jeunes). En 2016, 13 jeunes en situation de handicap (8 apprentis et 5 emplois d'avenir) ont ainsi intégré les services départementaux.

En 2016, la politique en faveur des personnes âgées a été marquée par la mise en œuvre de la loi relative à l'*Adaptation de la société au vieillissement* et l'évaluation du schéma gérontologique "Bien vieillir en Loire-Atlantique".

La loi confirme le rôle des Départements dans le pilotage des politiques en direction des personnes âgées, notamment par le transfert des services d'aide à domicile. Désormais, le Département de Loire-Atlantique assure le suivi de 158 services d'aide à domicile pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap et de l'aide ménagère. La loi modifie les modalités de calcul et d'attribution de l'APA, la tarification des établissements et institue une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie qui a soutenu en 2016, 13 structures porteuses d'actions collectives pour un montant de 323 000€ et attribué un forfait autonomie de 262 615€ à 16 résidences autonomie.

Le Département intervient à divers titres pour maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile ou dans des logements correspondants à leurs choix de lieux de vie. Il a ainsi attribué en 2016, 9 600 APA à domicile, permis l'accès aux services de télé assistance de quelques 13 000 abonnés, mis en place le chèque autonomie, favorisé l'information des seniors à travers les 21 Centres locaux d'information et de coordination disséminés sur l'ensemble du territoire et soutenu le logement intermédiaire à travers la construction de programmes d'habitations particulièrement adaptées aux personnes âgées. Près de 4 000 logements de ce type existent sur le Département, dont 102 logements livrés en 2016, alors que 80 projets représentant 800 logements supplémentaires sont actuellement recensés.

Les seniors, parties prenantes dans l'élaboration du schéma gérontologique

L'évaluation du schéma gérontologique confirme une augmentation des personnes âgées sur le territoire (+ 17,21 % depuis 2008), essentiellement liée au vieillissement de la population et à l'accroissement démographique du département qui compte 298 806 personnes de plus de 60 ans sur une population de 1 328 620 habitants. Au-delà des principes de pilotage, de transversalité et d'évaluation, la participation des parties prenantes est une modalité essentielle dans l'élaboration du futur schéma qui s'appuie sur une large consultation des seniors à travers différents ateliers thématiques consacrés à l'image des seniors dans la société, l'information, l'habitat et le lieu de vie.

E / L'accès au logement et la lutte contre l'habitat insalubre

En 2016, le Département a renouvelé sa convention avec le bailleur social Habitat 44 en s'engageant sur un soutien financier de 15M€ sur la période 2016-2021, en garantissant l'ensemble des prêts d'Habitat 44 et en lui proposant des biens fonciers départementaux sur les territoires tendus comme la ville de Nantes. Habitat 44 s'engage quant à lui à produire au moins 200 nouveaux logements par an et à entretenir son parc avec une attention particulière sur le volet énergétique et l'adaptation aux personnes à mobilité réduite. Le bailleur développera également des solutions d'habitat pour les publics âgés, en situation de handicap ou jeunes précaires en voie d'insertion.

Parce que le prix du marché locatif ne permet pas toujours l'accès au logement des ménages les plus modestes, le Département a mis en place depuis 2014 l'agence immobilière sociale de Loire-Atlantique qui permet aux locataires de trouver un logement correspondant à leurs ressources tout en sécurisant les propriétaires bailleurs par une gestion locative adaptée et par des garanties contre les loyers impayés et les dégradations. Une soixantaine de logements a intégré ce dispositif en constante progression.

Depuis 2013, le Département a mis en œuvre un programme départemental de lutte contre l'habitat insalubre afin d'accompagner techniquement, socialement et financièrement les ménages dans leur projet de travaux. En complément, il apporte une aide pour financer ces travaux. En 2016, une centaine de ménages étaient en cours d'accompagnement, 21 dossiers de travaux étaient subventionnés et 79 000 € versés par la collectivité pour l'accompagnement des ménages.

La résidence Cabalé d'Herbignac conjugue mixité sociale et performance énergétique

En partenariat avec la commune d'Herbignac, Habitat 44 a livré en février 2016 un programme de 29 logements (22 logements collectifs et 7 logements individuels) destiné à des ménages modestes (dispositif PLUS) ou très modestes (dispositif PLAI). Sa conception innovante repose sur des modules à ossature bois assurant une parfaite régulation hygrométrique et des performances thermiques aussi bien l'hiver que l'été. Par ailleurs, le choix de ce matériau naturel garantit une bonne qualité de l'air.

F / Les équilibres territoriaux à travers la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de soutien aux territoires et l'aménagement numérique

Le Département a décidé de donner une nouvelle impulsion à l'accompagnement des territoires en mettant à leur disposition, avec le concours des partenaires de la collectivité (Loire-Atlantique Développement, Agence foncière de Loire-Atlantique et Habitat 44) une offre de service intégrée. En complément de cette offre, il a voté lors de son budget primitif 2017 les nouvelles modalités de son accompagnement financier des projets des territoires et une enveloppe dédiée de 80 M€ consacrée au soutien des projets des collectivités pour la période 2017-2021.

Cette nouvelle stratégie de soutien aux territoires se donne quatre priorités :

- L'habitat social,
- L'éducation pour répondre à l'évolution démographique,
- La mobilité favorisant la pratique du vélo, des transports collectifs et le covoiturage,
- L'aménagement numérique.

Ces thématiques contribuent au développement durable des territoires, notamment dans ses aspects sociaux comme le logement social à destination des publics en difficulté, l'éducation publique pour tous, mais également environnementaux à travers le soutien aux mobilités alternatives à la voiture en solo.

En 2016, le Département a consacré 9,8 M€ de subventions pour soutenir les projets d'intérêt communal comme l'aménagement de bourg de Drefféac ou l'aménagement d'une piste cyclable à Sainte-Lumine-de-Clisson et 19,6 M€ pour les projets d'intérêt intercommunal, parmi lesquels la rénovation énergétique de la piscine de Guémené-Penfao.

Le Département intervient pour garantir l'accessibilité au haut et très haut débit en dehors des zones réservées aux opérateurs privés en pilotant le schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN).

La montée en haut débit, première action du schéma est arrivée à son terme fin 2016 après 3 ans de programme. Cette opération d'envergure visant à assurer la transition vers le très haut débit pour 163 secteurs défavorisés situés majoritairement dans des territoires ruraux, aura concerné au final près de 37 000 logements et 37 zones d'activités représentant environ 5 000 emplois.

Fort de ce résultat, le Département engage, via la régie départementale Loire-Atlantique Numérique dès 2017, les premiers travaux de déploiement d'un nouveau réseau départemental en fibre optique, avec une première tranche concernant 108 000 foyers et entreprises à l'horizon 2020.

L'Agence Foncière de Loire-Atlantique un outil au service de la maîtrise foncière

La croissance démographique de 1,1 % par an depuis 2008, le mitage des zones péri-urbaines et des espaces agricoles ont conduit le Département à créer en 2012 l'Agence foncière de Loire-Atlantique (AFLA). Cet établissement public foncier local soutenu par le Département a pour vocation essentielle l'assistance à la stratégie foncière et le portage du foncier pour les collectivités territoriales adhérentes. Cet outil au service des communes et EPCI permet de constituer des réserves foncières en vue d'opérations à venir comme des logements (65 % des projets, dont 25 % de logements sociaux), des équipements publics ou des opérations de densification des centres-bourgs. En 2016, l'AFLA totalisait 113 opérations foncières depuis sa création et bénéficiait d'un stock de 137 ha bâtis et non bâtis.

G / Les solidarités internationales

Les solidarités internationales du Département sont présentes dans trois continents et s'expriment sous différentes formes comme la coopération décentralisée avec le Maroc, la Tunisie et la Palestine, le congé solidaire ou l'appel à projets "Loire-Atlantique solidarité sans frontière". Les actions de ces dispositifs permettent au Département de promouvoir des valeurs d'ouverture, de tolérance et de solidarité tout en favorisant l'engagement citoyen. Ainsi, le soutien à la scolarisation des jeunes filles en milieu rural au Maroc, la formation et les échanges entre pompiers palestiniens et de Loire-Atlantique ou l'organisation du service civique international réciproque avec la Tunisie qui a permis d'accueillir 7 jeunes tunisiens et à 8 jeunes français d'effectuer leur engagement volontaire en Tunisie, sont autant d'actions qui illustrent la volonté des acteurs d'ici et de là-bas de tisser des liens.

Les projets soutenus dans le monde
par le Département de Loire-Atlantique en 2016

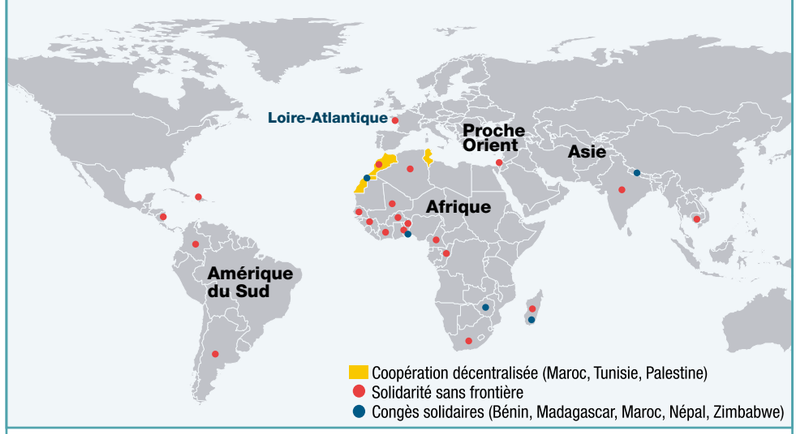

Solidarité sans frontière et congés solidaires, la citoyenneté ici et là-bas

Dans le cadre de l'appel à projets "Solidarité sans frontière 2016", le Département a soutenu, pour un montant de 172 000 €, les projets de 29 associations de Loire-Atlantique pour leurs actions en Afrique, en Asie, en Amérique et dans le Proche-Orient, notamment dans différents domaines comme :

- L'éducation, l'égalité d'accès à la scolarité, à la santé et à l'hygiène,
- Le soutien aux coopératives de femmes pour améliorer les revenus,
- La formation professionnelle pour l'insertion socio-économique des femmes et des jeunes.

Depuis 2012, 150 dossiers ont été financés par le Département destinés à favoriser l'égalité, l'accès aux droits et le développement social, éducatif, sanitaire et environnemental.
Par ailleurs, en 2016, 10 agents de la collectivité sont partis en congé solidaire.
Depuis la mise en place de ce dispositif en 2013, 42 agents ont effectué une mission de congé solidaire avec l'association Planète Urgence pour soutenir grâce à leurs compétences et savoir-faire des actions à l'international.

4/ DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Le nouvel impératif social nous conduit à repenser nos modes de production et de consommation afin d'assurer un développement économique et social le plus équitable possible. Pour y parvenir, l'économie sociale et solidaire qui regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, promeut un certain nombre de valeurs comme la primauté de l'homme sur le capital, la recherche de l'intérêt général et de l'utilité sociale ou l'ancrage territorial. Ce secteur de l'économie, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'équité sociale, représentait en 2016, 2,39 millions de salariés en France, soit 12,7 % de l'emploi privé (Recherche et solidarité, juin 2016). Les structures œuvrant dans ce secteur se caractérisent par des modes de gestion démocratiques et participatifs.

Parce qu'elle est porteuse d'emplois (taux de croissance annuel moyen, entre 2012 et 2015, de 2,5 % contre 1,5 % pour l'économie classique), le Département soutient l'économie sociale et solidaire. Fin 2016, un diagnostic mené au sein des services départementaux a révélé que le Département consacrait à l'économie sociale et solidaire près de 31 M€. Ce secteur de l'économie représente près de 60 000 emplois en Loire-Atlantique, soit 15,2 % de l'emploi privé.

La commande publique départementale de l'ordre de 218,5 M€ en 2016 demeure le principal levier au service du développement durable.

A / Une commande publique engagée dans le développement durable

Avec un volume d'achat important, le Département constitue un agent économique majeur pour le développement du territoire. La commande publique a pour objectif de satisfaire les besoins de la collectivité tout en intégrant les finalités du développement durable. C'est pourquoi, il promeut les clauses d'insertion professionnelle et de performance environnementale dans les marchés publics. En charge de l'insertion professionnelle, le Département utilise la règlementation relative aux marchés publics permettant d'introduire des clauses d'insertion professionnelle dans l'exécution de ses marchés en exigeant du titulaire qu'il s'engage à réserver un volume d'heures de travail et de mener des actions d'insertion au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi. Ainsi, depuis 2006, 477 922 heures d'insertion ont été réalisées dont 52 000 en 2016.

De nombreux marchés de services, de fournitures ou de travaux comportent désormais des clauses environnementales. En 2016, les marchés intégrant une clause environnementale se répartissaient selon les catégories suivantes : 55 % de marchés de travaux, 30 % de marchés de services et 15 % de

La clause d'insertion, un tremplin pour l'emploi durable

Les unités emploi du Département accompagnent à la fois les personnes en insertion et les entreprises dans le cadre de la clause d'insertion (choix, recrutement, suivi des personnes). C'est grâce à la qualité de cet accompagnement que deux personnes se sont vues proposer chacune un contrat à durée indéterminée à l'issue d'une première période d'insertion professionnelle. Deux marchés ont permis cette intégration professionnelle, un marché de maintenance et d'entretien d'équipements techniques et un marché de renforcement et de réhabilitation de chaussées. Par ailleurs, la construction de trois nouveaux collèges publics a permis la conclusion de 11 contrats de professionnalisation grâce à la mutualisation des engagements d'insertion de toutes les entreprises intervenant sur ces opérations.

© Alpicrew Studio - Département de Loire-Atlantique

Des véhicules nickel chrome

Le marché de nettoyage des véhicules des pool, à l'exception d'Ancenis, a été confié à un prestataire utilisant des techniques et des produits respectueux de l'environnement. Les véhicules sont nettoyés sans eau, avec des produits biodégradables et éco certifiés.
Le titulaire de ces lots, la société Ecolave, intervient sur les différents sites pour que chaque véhicule soit nettoyé une fois par trimestre. C'est également l'occasion pour lui de signaler les anomalies qu'il relève, de vérifier la pression des pneus ou de remplir les réservoirs de produit lave glace.

marchés de fournitures. Ainsi, les produits de nettoyage employés par les prestataires en charge de l'entretien des locaux sont éco certifiés et le prestataire retenu pour la fourniture d'enveloppes a proposé 17 références sur 19 éco certifiées PEFC, FSC et/ou NFE et/ou bilan carbone neutre (BCN).

Dans le cadre de la convention signée en 2015 avec l'association Planet'RSE, le Département a intégré en 2016 un critère de jugement relatif à la responsabilité sociétale des entreprises dans deux de ses marchés : un marché de formation et un marché de fourniture, pose et entretien d'abribus et de matériels pour les arrêts de cars du réseau Lila.

Enfin, le Département facilite l'accès à la commande publique des petites et moyennes entreprises qui constituent l'essentiel de l'activité économique, notamment à travers le dispositif de "marché public simplifié". Ce dispositif dématérialisé a été généralisé au cours de l'année comme unique mode de réponse pour la majeure partie des marchés de la collectivité. En 2016, 60,12 % des achats de la collectivité ont bénéficié à des entreprises locales.

B / Repenser une alimentation issue de produits locaux et respectueuse de l'environnement

L'alimentation a une incidence sur le réchauffement climatique, la qualité des sols et de l'eau et plus globalement sur la santé. Selon l'Institut français de l'environnement, le secteur agricole et alimentaire en France représentait en 2006, 36 % des émissions de gaz à effet de serre, dont la moitié relève des modes de production agricole et le reste de la fabrication des emballages, la transformation des aliments, le transport, la commercialisation et le traitement des déchets alimentaires. C'est dire l'importance des comportements alimentaires qui peuvent influencer sur les modes de production et de commercialisation.

Avec 126 AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), 686 fermes bio représentant 46 105 ha, soit 11 % de la surface agricole utile (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - juin 2016) et un réseau associatif dense, la Loire-Atlantique dispose d'atouts importants pour promouvoir une alimentation durable en termes de qualité et de proximité des productions agricoles végétales et animales. En effet l'agriculture bio et raisonnée est peu émissive en gaz à effet de serre et plus respectueuse de la biodiversité que l'agriculture conventionnelle.

Fort de ce potentiel, le Département généralise depuis 2012 l'utilisation de produits bio et/ou locaux dans les 70 collèges publics disposant de restaurants scolaires. Cette action s'appuie sur la sensibilisation et l'accompagnement de l'ensemble des collèges pour favoriser les échanges, la mise en réseau et la formation de 110 chefs et seconds de cuisine sur 127 à la cuisine évolutive et alternative. Cette politique inscrite au projet stratégique se fixe comme objectif l'introduction de 40 % de produits locaux, labellisés et de saison, dont 20 % de produits bio à échéance de 2020. Pour y parvenir, la démarche de sensibilisation a mis en avant la plateforme "Mangerbio44" qui permet aux collèges de commander des produits bio issus des producteurs adhérents au Groupement des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique (GAB 44). Un sondage réalisé en 2016 auprès des 70 collèges a révélé que 35 collèges ayant répondu cuisinaient 13 % de produits bio et 28 collèges ayant répondu 19,45 % de produits locaux.

Enfin, pour soutenir le dynamisme agricole du territoire, le Département s'est associé avec la Chambre d'agriculture et l'association des maires de Loire-Atlantique pour créer le réseau *Manger local, c'est pas banal* à destination des acteurs de la restauration collective. Cette dernière proposant 63 millions de repas par an constitue un enjeu de taille pour l'agriculture départementale qui représente 2 % des emplois et 407 500 hectares de superficie agricole utilisée (SAU), soit 64 % de la surface du département. L'objectif de cette mise en réseau consiste à valoriser les produits locaux auprès des différents gestionnaires de la restauration collective, à l'instar des restaurants scolaires.

Pour étendre l'expérience menée dans les collèges aux autres établissements publics ou privés, le Département a engagé, via un prestataire, une étude approfondie et élargie au champ de la restauration collective qui couvre la restauration scolaire, les établissements sociaux et les maisons de retraite, les hôpitaux et les restaurants d'entreprise. Partant du constat selon lequel 24 % des exploitations agricoles comptabilisées sur le territoire commercialisent en circuit court dont seulement 1 % de la production est destinée à la restauration collective, cette étude assortie d'un état des lieux de l'offre alimentaire permettra d'élaborer un plan d'actions à l'échelle départementale.

Éveiller les collégiens à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement

La généralisation des produits bio et/ou locaux dans les collèges se double d'un projet pédagogique pour sensibiliser les élèves à une alimentation équilibrée, une consommation responsable, la lutte contre le gaspillage et la santé, dans le cadre du dispositif "Mon collège engagé pour l'environnement". Depuis 2014, de nombreuses actions ont été réalisées comme des dégustations de produits locaux au self, des expos, l'intervention de diététiciennes, la création de potagers ou la mise en place de composteurs. Par ailleurs, une cinquantaine de visites à la ferme favorisant la connaissance du monde paysan et les échanges avec les agriculteurs locaux ont eu lieu mobilisant 1250 élèves.
Pour l'année scolaire 2016-2017, 36 collèges ont formalisé un objectif ciblé sur l'alimentation et sollicité l'intervention du GAB44.

© Valéry Jacobery - Département de Loire-Atlantique

C / Pour un développement touristique durable et responsable

Septième destination touristique française en termes de nuitées, la Loire-Atlantique poursuit sa volonté de développer un tourisme durable à travers son référentiel stratégique 2015-2021. Trois ambitions traduisent cet engagement : la complémentarité des territoires et des filières, le développement d'une offre d'éco-slow tourisme et d'une offre sociale et solidaire.

Cette ambition s'appuie sur une politique de valorisation territoriale en faveur d'un tourisme respectueux des équilibres sociaux, environnementaux et économiques en cohérence avec les nouvelles pratiques de la clientèle française et étrangère. Plusieurs projets de développement d'une offre touristique raisonnée, de valorisation des principales zones humides et de son patrimoine naturel favorisant l'itinérance douce ont été engagés en 2016. Ainsi, deux projets phares autour de la valorisation du lac de Grand-Lieu et du Canal de Nantes à Brest ont permis dès 2016 de définir des actions favorisant la découverte de la faune, de la flore, ou encore l'itinérance douce.

Le Département s'inscrit également dans le développement d'un tourisme solidaire et accessible à tous. Les partenariats développés en 2016 auprès d'associations du tourisme solidaire permettront dès 2017 d'engager une réflexion afin de favoriser le départ en vacances pour tous les publics.

Le passeport vert, le sésame pour un séjour responsable

En signant le mémorandum "passeport vert" en 2012, la Loire-Atlantique s'engage avec le Programme des nations unies pour l'environnement à développer un tourisme durable et responsable en fédérant les professionnels autour des valeurs du développement durable. Ainsi en 2016, ce sont 16 fédérations, syndicats ou communautés de communes et 14 prestataires privés qui se sont inscrits auprès du Département sur la voie du développement durable. Trois signataires ont été distingués en 2016 lors des Trophées du Tourisme durable.

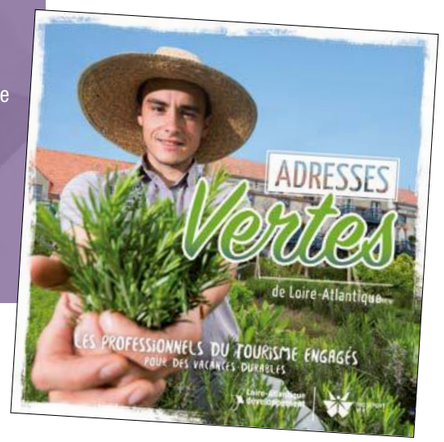

5/ L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

De par ses compétences en matière sociale mais également dans les domaines de la culture et du sport, le Département de Loire-Atlantique contribue au développement le plus harmonieux possible des êtres humains et ce, à tous les âges de la vie. Par ailleurs, les actions conduites pour lutter contre la fracture numérique et permettre l'accès aux services publics dématérialisés, le souci de garantir la parité hommes-femmes au sein des services départementaux ainsi que l'égalité des droits, participent directement à l'épanouissement des habitants. Enfin, compte tenu de la pluralité de ses actions, le Département s'efforce, chaque fois que cela est possible, de croiser et de conjuguer ses différentes compétences afin d'optimiser d'une part l'action publique et d'apporter d'autre part un ensemble de services aux personnes qui en sont les plus éloignées comme les personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle, les personnes âgées ou les personnes handicapées. À titre d'exemple, le Département soutient financièrement 16 associations qui interviennent en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans différents domaines comme les loisirs, le sport et la culture.

A / L'action culturelle au service des solidarités éducatives, sociales et territoriales

Favoriser l'ouverture à l'art et à la culture du plus grand nombre reste l'un des objectifs prioritaires de la politique culturelle départementale. Il se traduit notamment à travers le plan "Grandir avec la culture" qui s'adresse à tous les jeunes et plus particulièrement aux collégiens. Ainsi depuis 2006, le Département organise des rencontres entre les collégiens et une œuvre, un artiste ou un lieu culturel afin d'éveiller ce jeune public à la richesse et à la diversité culturelle. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, 100 000 élèves dont 53 000 collégiens ont bénéficié de ces actions. Au-delà des chiffres, ce qui caractérise "Grandir avec la culture" c'est la qualité, la multiplicité et le renouvellement des partenariats engagés dans la mise en œuvre de ces projets qui privilégient le parcours artistique et culturel du jeune tout au long de sa scolarité. Cet engagement est aujourd'hui réaffirmé dans le cadre des projets culturels de territoire qui intègrent tous un volet d'éducation artistique et culturelle.

La politique d'éducation artistique et culturelle se décline autour de deux axes : d'une part l'offre départementale proposée par les structures ressources (Le Grand T, Musique et Danse, le Cinématographe), par la direction culture (actions autour du cinéma, des arts plastiques, du patrimoine, de l'architecture et de l'histoire…) et ses établissements (Archives, Bibliothèque, Grand Patrimoine), et d'autre part le financement de projets déposés par les collèges (une cinquantaine) et par les structures qui proposent et développent des actions d'éducation artistique et culturelle (une cinquantaine). L'ensemble des crédits mobilisés autour de cette action par le Département et les structures partenaires s'élève chaque année à 1 M€ environ.

La deuxième génération des Projets Culturels de Territoire

En 2016, une deuxième convention territoriale de développement culturel a été signée avec la communauté de communes de la région de Nozay et la Communauté de communes du secteur de Derval alors que la CARENE (communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire), à l'issue d'une période de préfiguration, signait sa première convention. Enfin, la communauté de communes du Pays de Blain a signé une convention de préfiguration, ce qui porte à sept les territoires inscrits dans la démarche. Un Vademecum formalisant le soutien technique et financier apporté par le Département et l'État aux territoires a été édité. Pour mémoire, depuis leur création en 2009, les PCT ont permis de mettre en œuvre 375 actions et de créer ou mutualiser 12 postes.

Parce que la culture est aussi vecteur de lien social, le Département a, au cour de l'année 2016, constitué un réseau d'innovation culture/social dont l'objectif est de favoriser la mise en œuvre d'actions culturelles au bénéfice des publics cibles du Département. Ainsi, des expérimentations ont été initiées comme les places solidaires sur le pays de Retz ou des ateliers cirque avec le Grand T pour des familles suivies dans le cadre de la protection de l'enfance à Châteaubriant.

Les solidarités territoriales en matière culturelle s'exercent essentiellement à travers le déploiement des Projets Culturels de Territoire (PCT), les missions de diffusion, de conseil et de formation de la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique auprès de 198 bibliothèques, les spectacles déconcentrés du Grand T, le soutien aux 74 écoles de musique et de danse ainsi que la politique patrimoniale dont les différents sites ont accueilli plus de 400 000 visiteurs en 2016.

B / Le sport, facteur de bien-être et vecteur de lien social

Dans le cadre de sa politique sportive, le Département s'appuie sur la pratique sportive en tant que facteur de bien-être et vecteur de lien social en direction de ses publics prioritaires. Depuis plusieurs années, le Département veille à l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers les activités développées par l'animation sportive départementale comme les écoles multisports et unisports ainsi que les stages et les évènements de pleine nature. Il encourage par ailleurs l'ensemble du mouvement sportif à agir pour favoriser l'accès à la pratique sportive pour ce public, à travers notamment son soutien aux comités sport adapté et handisport, l'accompagnement de manifestations sportives dédiées ou encore le financement de matériel adapté.

Ensuite, l'offre adaptée aux seniors, dans une logique de santé, de maintien de l'autonomie et de lien social se développe de plus en plus. Aussi depuis 2015, différents projets dans les délégations proposent des séances multisports dédiées aux seniors ou des actions de sensibilisation sous l'impulsion des médecins PAPH dans les EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

La pratique d'activités physiques et sportives constitue un levier important pour les personnes en situation d'insertion sociale et/ou professionnelle que le Département mobilise afin d'accompagner les plus fragiles pour développer leur autonomie et leur capacité à agir tout en favorisant leur santé. C'est ainsi qu'en 2016, le rallye Loire-Atlantique Solidaire a réuni plus d'une dizaine de personnes en insertion le temps d'une journée sportive sur la base de Vioreau Pleine Nature.

Le Département est aussi engagé en faveur du développement et de la promotion du sport féminin, à travers un certain nombre d'initiatives comme "Dame de sport" (dispositif d'aide à la communication des trois clubs féminins de haut-niveau) ou le dispositif de soutien aux projets "sport et femmes, gagnons du terrain" qui a permis d'accompagner 38 associations porteuses de projets en 2016.

C / La lutte contre les discriminations et pour l'égalité des femmes et des hommes

Dans le cadre de son projet stratégique, le Département a défini les orientations qu'il entend privilégier, dans une stratégie de valorisation des valeurs citoyennes, de lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le cadre de ces orientations, de nombreuses actions illustrent la volonté du Département comme l'aide aux associations, la création d'un observatoire sur les violences conjugales ou encore le soutien des centres de planification et d'éducation familiale.

Ainsi, les associations du territoire qui souhaitent financer une action en faveur de la jeunesse et la citoyenneté peuvent s'inscrire dans l'appel à projets du Département qui a accompagné en 2016, 33 actions pour changer les représentations femmes-hommes et lutter contre les discriminations.

Le nombre de femmes victimes de violences conjugales en Loire-Atlantique est estimé à 38 000, dont 4 500 pour les violences conjugales physiques et/ou sexuelles, alors que seulement une femme sur quatre se rend à la gendarmerie ou au commissariat pour engager des poursuites. C'est la raison pour laquelle, le Département a créé en septembre 2016 un Observatoire réunissant plusieurs associations pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Par ailleurs, dans le but de promouvoir les centres de planification et d'éducation familiale, le Département a soutenu en 2016 le Planning familial 44 à hauteur de 173 000 € ainsi que les CHU d'Ancenis, Saint-Nazaire, Châteaubriant, Nantes et la clinique Jules Verne, pour 754 000 €.

Des séances multisports pour les seniors du Vignoble

À raison de deux heures par semaine, six séances multisports sont proposées à un groupe d'une dizaine de personnes âgées volontaires, présélectionnées par l'unité PAPH en lien avec les partenaires locaux (CLIC, équipe mobile Alzheimer, MAIA, services d'aide à domicile, médecins traitants). Co-animées par des éducateurs sportifs et une évaluatrice de l'unité PAPH, ces séances ont pour objectif de trouver l'activité qui correspond le mieux aux personnes âgées en fonction de leurs capacités physiques et de leurs envies. À l'issue des séances, les personnes souhaitant poursuivre une activité sont orientées vers les associations et structures locales pouvant répondre à leur demande.

Parité dans les différentes fonctions d'encadrement

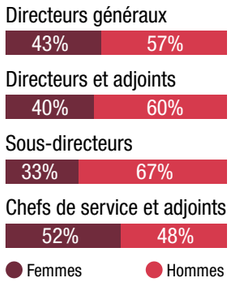

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes fixe en 2017 l'obligation pour chaque collectivité de respecter un quota d'au moins 40 % de personnes de chaque sexe dans les postes de direction. En 2016, le Département comptait 43 % de directrices générales adjointes, alors qu'elles représentent 24,6 % au niveau national, 40 % de directrices ou directrices adjointes et 52 % de chefs de service et adjointes.

D / Promouvoir la participation et la co-construction citoyenne

Le Département entend développer les principes de la démocratie ouverte qui visent à accroître la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de consultation et de participation citoyennes. Ces principes s'appuient notamment sur les usages et outils numériques pour renforcer la démocratie, développer l'innovation et co-produire des services d'intérêt général.

La collectivité poursuit le développement de ses services en ligne en proposant 6 applications mobiles, 18 sites web thématiques et des dizaines de services dématérialisés pour les usagers ou les partenaires. Afin de poursuivre ces efforts de manière cohérente, un travail a été engagé en 2016 pour élaborer une stratégie numérique.

En poursuivant son programme d'ouverture des données publiques, le Département a été désigné territoire pilote en décembre 2016, par les secrétariats d'État au numérique et aux collectivités territoriales.

Le Département souhaite développer l'association des citoyens aux décisions les concernant, dans l'objectif de renforcer l'efficacité de l'action départementale, de redynamiser le fonctionnement démocratique et de favoriser le lien social. Pour ce faire, un travail de diagnostic auprès des directions a été mené, afin d'identifier les dispositifs de participation existants. 22 actions impliquant les citoyens et les partenaires ont déjà été engagées, et au moins 17 projets incluant un volet participatif sont envisagés dans les années qui viennent.

Enfin, le Département a engagé en 2016 plusieurs projets participatifs comme le projet Mer et Littoral, avec la mise en place d'une concertation citoyenne sur la base d'une étude qualitative auprès de près de 60 habitants du littoral et quantitative auprès de plus de 1 000 habitants du département.

Département de Loire-Atlantique
Direction générale aménagement
Mission agenda 21
3 quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes cedex1
Tél. 02 40 99 19 66
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

Conception : Département de Loire-Atlantique
Crédit photo couverture : Christiane Blanchard
Impression : Département de Loire-Atlantique
Septembre 2017